

**Commune de Belmont-sur-Lausanne**

---

Rapport sur la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2019

Lausanne, le 21 avril 2020

12266 Md/Wz/Pi (11/1)

Notre rapport se présente comme suit :

	<u>Page</u>	
1	CONSIDERATIONS GENERALES	3
2	RAPPORT DE REVISION	4
3	ANALYSE SUCCINCTE DU BILAN ET DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT	5
4	SUIVI DES OBSERVATIONS ET REMARQUES DE L'ANNEE PRECEDENTE	5
5	OBSERVATIONS ET REMARQUES RELATIVES A L'EXERCICE 2019	6
6	CONCLUSIONS	10
7	LISTE DES VERIFICATIONS EFFECTUEES	10

Annexes :

1. Bilan au 31 décembre 2019
2. Comptes de fonctionnement 2019
3. Annexe aux comptes comprenant les engagements hors bilan et la liste de toutes les collaborations intercommunales
4. Liste des investissements
5. Mouvements des avances, fonds de réserve et financements spéciaux durant l'année 2019

## 1 CONSIDERATIONS GENERALES

Nos travaux de vérification se sont déroulés du 13 au 17 avril 2020 depuis nos bureaux.

Une intervention a également été menée sur la situation provisoire au 31 décembre 2019 en date du 21 janvier 2020.

Nous avons fait part de nos conclusions et observations lors de la discussion finale par visioconférence du 21 avril 2020 avec Messieurs G. Muheim, Syndic et Municipal des finances, Monsieur M. Rochat, Chef des finances et Madame V. Guex, son adjointe.

Les états financiers produits en annexe 1 et 2 correspondent à la comptabilité de l'exercice 2019. L'évaluation des postes du bilan, dont le total s'élève au 31 décembre 2019 à CHF 45'041'737, est conforme aux dispositions légales en la matière.

Nous avons reçu confirmation qu'au 31 décembre 2019, la commune n'avait contracté aucune dette hors bilan ou engagement conditionnel, autres que ceux mentionnés dans l'annexe aux comptes. Par ailleurs, nous avons vérifié les indications figurant dans la liste de toutes les collaborations intercommunales.

Au moment de l'approbation des comptes 2019, la Suisse fait face à la pandémie Covid-19 qui freine fortement l'économie du pays. L'impact financier de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 sera réel, mais encore impossible à estimer à ce stade, compte tenu des incertitudes actuelles. Diverses aides ont été annoncées par les autorités fédérales et cantonales, afin de soutenir l'économie dans son ensemble et de permettre le maintien des places de travail. S'agissant d'un événement postérieur à la date du bilan, la Municipalité estime qu'aucune provision ou correction de valeur ne doit être comptabilisée dans les comptes 2019.

Nos contrôles ont été conduits en conformité avec les exigences ressortant du règlement révisé du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes découlant de l'article 93 b de la loi du 28 février 1956 sur les communes, ainsi qu'avec les directives pour l'organe de révision des comptes communaux édictées par le Département des institutions et de la sécurité du 4 décembre 2017. En regard des seuils définis au chiffre 2 de ces directives, la vérification des comptes doit être effectuée selon les dispositions de la NAS 910, Review (examen succinct) des états financiers.

Le détail des vérifications opérées est consigné dans nos papiers de travail. Nos investigations permettent de constater la concordance entre les écritures contrôlées et les documents comptables présentés et le respect des principes d'établissement régulier des comptes. La liste des vérifications effectuées figure au point 7.

## 2 RAPPORT DE REVISION

### Rapport d'examen succinct

---

Au Conseil communal  
de la Commune de Belmont-sur-Lausanne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la Commune de Belmont-sur-Lausanne, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et la liste de toutes les collaborations intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Belmont-sur-Lausanne alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

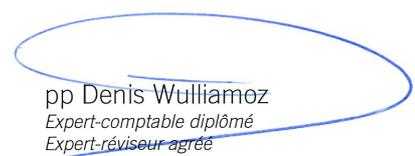
Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 21 avril 2020

Fidinter SA

  
Maxime Despont  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
pp Denis Wulliamoz  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

### **3 ANALYSE SUCCINCTE DU BILAN ET DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

Conformément aux directives pour l'organe de révision des comptes communaux édictées par le Département des institutions et de la sécurité du 4 décembre 2017, nous avons procédé à l'analyse détaillée de tous les postes du bilan et du compte de fonctionnement au 31 décembre 2019 et des variations observées par rapport à l'exercice précédent, respectivement au budget.

Les bilans succincts comparés aux 31 décembre 2019 et 2018 sont publiés en annexe 1 du présent rapport et les comptes de fonctionnement 2019 et 2018 figurent en annexe 2.

Nos vérifications n'appellent pas de commentaire particulier.

### **4 SUIVI DES OBSERVATIONS ET REMARQUES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE**

Nos travaux de révision des comptes annuels ainsi que nos vérifications des situations intermédiaires 2018 avaient mis en évidence différents points d'amélioration, notamment la mise en place d'une systématique dans les contrôles de validation et de concordance. De même, des travaux de réconciliation entre la comptabilité générale et le système de gestion des salaires ainsi que le correct paramétrage de ce dernier devaient être effectués.

Dans le cadre notre révision des comptes 2019, nous avons constaté une bonne maîtrise des dossiers et la mise à jour d'un certain nombre de points ouverts une année auparavant. Monsieur Rochat et son équipe ont réglé plusieurs dossiers ouverts et mis en œuvre différentes procédures pour le suivi des finances communales. Nous avons remarqué que la gestion du Département des Finances était effectuée dans un esprit prospectif et de contrôle continu.

En particulier, les éléments suivants ont pu être constatés :

- Cours de deux jours de Monsieur Rochat et Madame Guex avec comme objet le système de gestion des salaires ;
- Mise en place de contrôles trimestriels systématiques et documentés ;
- Suivi d'un calendrier de clôture contraignant et contrôle à l'aide d'une check-list exhaustive des tâches de bouclage ;
- Suivi des dépassements budgétaires sur base trimestrielle – dès 2019, formalisation systématique et amélioration de la traçabilité ;
- Simplification de certains processus via notamment la rationalisation de l'utilisation du papier.

Les différences ainsi identifiées sont résolues au fur et à mesure des contrôles.

## 5 OBSERVATIONS ET REMARQUES RELATIVES A L'EXERCICE 2019

### Révision intermédiaire

En date du 21 janvier 2020, nous avons procédé à une intervention sur la situation provisoire au 31 décembre 2019. Les principaux contrôles effectués ont été :

- Passage en revue de la balance des soldes au 31 décembre 2019 ;
- Revue des préavis 2019 et du budget 2020 ;
- Revue des contrôles trimestriels déjà effectués ;
- Revue du calendrier de clôture ;
- Contrôle des éléments déjà prêts (liquidités, débiteurs, suivi du contentieux, emprunts) ;
- Suivi des mouvements sur les comptes des patrimoines administratif et financier, discussion avec les collaborateurs du Service des finances ;
- Contrôle des extournes des transitoires et des mouvements sur différents comptes débiteurs et créanciers divers ;
- Examen des rapports provisoires sur le contrôle TVA ;
- Analyse de certains mouvements en comptes de fonctionnement et examen de l'imputation comptable.

Le résultat de ce contrôle a été discuté avec le Chef des finances et son adjointe en date du 31 janvier 2020.

### Révision finale des comptes 2019

Nous profitons du présent rapport pour remercier vivement toutes les personnes qui ont collaboré à ce bouclage et saluons l'implication et la proactivité de votre Chef des finances.

Les contrôles effectués pour les comptes de l'exercice 2019 nous amènent à encourager la bourse communale dans la poursuite de la standardisation de ses processus et de la formalisation de ses contrôles, notamment au vu du changement important à venir au sein de l'exécutif.

Nos travaux de révisions ainsi que les entretiens menés dans ce cadre nous font souligner la charge de travail particulière sur la bourse, notamment la double casquette « ressources humaines » et « finance » de l'adjointe du Chef des finances. Cette charge est également mise en lumière par le montant des charges salariales, qui croissent durant l'année de l'ordre de CHF 340'000, principalement en lien avec l'augmentation du nombre d'employés à terme fixe. Une analyse de la situation en termes de besoin est en cours afin de compléter l'effectif du personnel administratif.

En outre, notre révision nous amène à formuler les observations suivantes :

## **Débiteurs et comptes courants**

### **Analyse du contentieux – fonds de réserve pour débiteurs douteux**

Créances facturées par l'Etat 4'311'747

Les créances ouvertes au 31 décembre 2019 provenant de la facturation par l'Etat sont dûment justifiées sur la base des diverses récapitulations « bouclément » de l'Administration cantonale des impôts (ACI).

La Commune de Belmont-sur-Lausanne provisionne habituellement dans ses comptes le 50% du montant provenant du « calcul de l'évaluation des risques des débiteurs personnes physiques et morales » établi par l'ACI.

Pour rappel, le calcul de l'évaluation des risques sur débiteurs par l'ACI retient l'approche « contribuable », à savoir que, lorsqu'une créance est en procédure de poursuite ou lorsqu'un contribuable recourt contre un élément de facturation ou une décision de taxation, l'ACI impute un risque à l'ensemble des créances fiscales rattachées à ce contribuable.

Au 31 décembre 2019, le fonds de réserve pour débiteurs douteux a été abaissé à CHF 313'000 (compte 9282.14), ce qui correspond effectivement à la moitié du risque sur débiteurs selon l'ACI (CHF 624'319).

Le fonds de réserve existant couvre le risque réel de perte sur les créances ouvertes au 31 décembre 2019.

## **Placements des patrimoines financier, administratif et forestier**

Les placements font l'objet d'un état des propriétés de la Commune, mis à jour à la date du bilan, qui figure en annexe 4.

## **Actifs transitoires**

Cette rubrique comprend des soldes ouverts auprès de l'ACI pour un montant total de CHF 555'503. En 2018, ces montants étaient comptabilisés sous la rubrique « Débiteurs et comptes courants ».

Au 31 décembre 2019, un montant de CHF 1'429'591 de retour sur péréquation est comptabilisé sur la base des décomptes provisoires transmis par le SCL, contrairement à 2018 où il avait été renoncé à enregistrer un correctif avant réception du décompte définitif. Cette comptabilisation est justifiée, d'une part, par l'importance du montant escompté et, d'autre part, par la baisse des recettes fiscales, ce en dépit de l'augmentation du taux d'imposition.

La différence entre le décompte provisoire et le décompte définitif sera attribuée, respectivement prélevée, au fonds de régulation y relatif dont le solde au 31 décembre 2019 s'élève à CHF 756'810 (2018 : CHF 850'499).

### **Autres dépenses à amortir**

Cette rubrique concerne les préavis d'investissement en cours.

Les principaux investissements ouverts à la date de clôture concernent les préavis 03/2015 et 08/2016 liés à la sécurisation du Flonzel.

A noter également que le préavis 01/2017 pour les travaux de réhabilitation de la RC 773c en traversée de localité a été clôturé durant l'exercice sous revue.

Le détail des mouvements enregistrés en 2019 est repris en annexe 4.

### **Passifs transitoires**

Certains créanciers, comptabilisés sous cette rubrique au 31 décembre 2018 pour un montant total de CHF 215'858, sont enregistrés au 31 décembre 2019 sous la rubrique engagements courants.

### **Emprunts à moyen et long termes**

La commune continue dans sa tendance à la diminution des financements externes. Ainsi, durant l'exercice, l'emprunt de CHF 1'500'000 contracté auprès de Retraites Populaires Vie a été renouvelé pour un montant de CHF 1'000'000 seulement, ce à des conditions avantageuses (0.10% contre 3.05% jusqu'alors).

## **Avances, financements spéciaux et fonds de réserve**

Nous avons vérifié intégralement les mouvements enregistrés dans les différents comptes de fonds de réserve et fonds spéciaux. Vous trouverez un récapitulatif des mouvements intervenus au cours de l'exercice écoulé annexé au présent rapport.

## **Capital**

Le compte du capital (compte 9290.01) a enregistré l'attribution de l'excédent de recettes de l'exercice 2019 de CHF 67'841 et s'élève au 31 décembre 2019 à CHF 1'441'009.

## **Analyse financière – ratios et indicateurs**

Nous relevons que l'analyse financière est intégrée dans le préavis au Conseil communal sur les comptes 2019.

Il convient de relever :

- la marge d'autofinancement de l'ordre de CHF 2'350'000, contre CHF 2'471'000 pour 2018,
- le point d'impôt par habitant de CHF 49.77 pour 2019, contre CHF 47.63 pour 2018,
- l'endettement net par habitant s'élève à CHF 7'929. Le préavis sur les comptes 2018 faisait état d'un montant de CHF 7'532 à fin 2018. Toutefois, conformément aux éléments décrits succinctement dans le préavis 05/2019 relatif au budget 2020, la méthode adoptée pour l'établissement du chiffre 2019 a été modifiée afin de correspondre à celle préconisée par l'UCV. Ainsi, en appliquant également le calcul de l'UCV aux chiffres 2018, l'endettement net par habitant se montait à CHF 8'280.

## 6 CONCLUSIONS

A l'issue de nos travaux, nous pouvons déclarer que :

- nos contrôles ont été conduits en conformité avec les directives pour l'organe de révision des comptes communaux édictées par le Département des institutions et de la sécurité le 4 décembre 2017,
- vos comptes sont tenus avec soin et exactitude, tous les documents comptables sont classés de manière ordonnée,
- toute la documentation nécessaire à nos contrôles nous a été transmise au cours de la révision par le Chef des finances et son adjointe,
- l'organisation du travail de votre Chef des finances, l'enregistrement et l'établissement des divers documents, pièces justificatives, n'appellent pas d'observation particulière,
- le bilan de votre Commune arrêté au 31 décembre 2019 ainsi que les comptes de fonctionnement résultent bien de la comptabilité,
- nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

## 7 LISTE DES VÉRIFICATIONS EFFECTUÉES

- Contrôle intégral du report des soldes à nouveau sur les comptes détaillés, selon le bilan au 31 décembre de l'exercice précédent ;
- Pointage du bilan (intégral) et des comptes de fonctionnement (sondages) avec la comptabilité ;
- Analyse détaillée de tous les postes du bilan au 31 décembre 2019, comparaison avec les divers inventaires établis ;
- Vérification du suivi du contentieux pour les prestations facturées par la Commune ;
- Contrôle par sondages des pièces comptables dans le compte de fonctionnement ;
- Contrôle du respect des principes d'établissement régulier des comptes, notamment ceux d'intégralité, de clarté, d'exactitude et de délimitation ;
- Pointage par sondages des comptes d'investissement ;
- Examen des décisions du Conseil communal en 2019 concernant les préavis municipaux et de leur incidence sur les comptes annuels ;
- Vérification de la concordance des charges et revenus par nature avec les comptes de fonctionnement ;
- Vérification des écarts budgétaires par sondages ;
- Vérification de la liste des engagements hors bilan et de la liste de toutes les collaborations intercommunales figurant en annexe ;
- Diverses autres investigations.

Nous présentons notre rapport en toute bonne foi, sur la base des documents et renseignements qui nous ont été fournis. Nous précisons que nous n'avons pas procédé à d'autres vérifications que celles expressément mentionnées et nous formulons les réserves d'usage pour le cas où certains faits ou documents susceptibles de modifier nos conclusions n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Lausanne, le 21 avril 2020

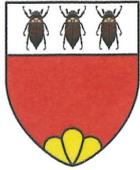
Fidinter SA



Maxime Despont  
*Expert-comptable diplômé*  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*



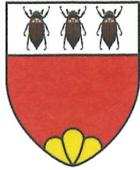
pp Denis Wullamoz  
*Expert-comptable diplômé*  
*Expert-réviseur agréé*



## Commune de Belmont-sur-Lausanne

## Bilan au 31.12.2019

<u>ACTIF</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Disponibilités	1'090'256.55	865'645.09
Débiteurs et comptes courants	6'563'406.37	6'945'633.56
Placements du patrimoine financier	5'259'871.20	7'823'189.40
Actifs transitoires	2'268'045.43	213'756.36
Investissements du patrimoine administratif	29'097'960.92	22'699'872.50
Prêts et capitaux de dotations	3.00	3.00
Subventions et participations à amortir	58'052.00	60'202.00
Autres dépenses à amortir	650'253.20	5'759'973.65
Avances aux financements spéciaux	53'888.24	14'558.00
<b>Total de l'actif</b>	<b><u>45'041'736.91</u></b>	<b><u>44'382'833.56</u></b>
<u>PASSIF</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Engagements courants	2'749'345.17	2'174'330.58
Dettes à court terme	-	-
Emprunts à moyen et long termes	32'055'000.00	32'850'000.00
Passifs transitoires	511'336.41	728'317.16
Financements spéciaux et fonds de réserve	8'285'046.26	7'257'017.68
Capital	1'441'009.07	1'373'168.14
<b>Total du passif</b>	<b><u>45'041'736.91</u></b>	<b><u>44'382'833.56</u></b>

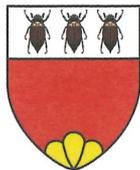


Comptes de fonctionnement au 31.12.2019

<u>REVENUS</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Administration générale	385'647.20	341'986.75
Finances	17'320'510.14	16'373'379.53
Domaines et bâtiments	1'013'679.84	1'231'842.10
Travaux	1'805'822.06	2'605'240.49
Instruction publique et cultes	915'905.85	713'501.40
Police, pompiers, protection civile	105'377.90	119'176.40
Sécurité sociale	2'019'171.15	1'342'711.10
Services industriels	3'125'233.60	2'878'785.75
<b>Total des revenus</b>	<b><u>26'691'347.74</u></b>	<b><u>25'606'623.52</u></b>

<u>CHARGES</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Administration générale	3'545'800.75	3'298'048.41
Finances	4'182'940.62	3'613'854.06
Domaines et bâtiments	2'119'287.60	2'209'907.46
Travaux	3'615'612.62	4'134'208.11
Instruction publique et cultes	2'488'929.35	2'336'603.90
Police, pompiers, protection civile	1'069'791.35	1'089'726.99
Sécurité sociale	6'475'910.92	5'630'686.85
Services industriels	3'125'233.60	2'878'785.75
<b>Total des charges</b>	<b><u>26'623'506.81</u></b>	<b><u>25'191'821.53</u></b>

<b>Excédent des revenus</b>	<b><u>67'840.93</u></b>	<b><u>414'801.99</u></b>
-----------------------------	-------------------------	--------------------------

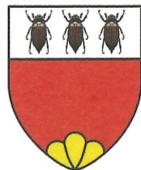


## Commune de Belmont-sur-Lausanne

## Annexe aux comptes

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
<b><u>Assurance incendie</u></b>		
Valeur d'assurance incendie immobilière*	<u>60'238'784.00</u> (indice 125)	<u>60'135'973.00</u> (indice 125)
Valeur d'assurance incendie mobilière	<u>6'217'400.00</u>	<u>6'122'400.00</u>
<b><u>Estimations fiscales</u></b>		
Immeubles du patrimoine administratif, financier et forestier	<u>3'225'800.00</u>	<u>3'225'800.00</u>
<b><u>Valeur hors bilan</u></b>		
Valeur du réseau électrique**	<u>3'599'777.70</u>	<u>3'738'230.65</u>
Valeur de l'éclairage public**	<u>678'229.80</u>	<u>704'315.60</u>

**\*\*Cette valeur hors bilan interprète la loi sur l'approvisionnement électrique (LApEI) article 13 et est diminuée de 20%.**



# Commune de Belmont-sur-Lausanne

## Annexe aux comptes 2019

### Liste des investissements

Voir tableaux ci-après

### Engagements hors bilan

Aucun

### Liste des ententes intercommunales

<i>Associations de communes, ententes intercommunales et autres regroupement de droit public</i>	<i>Forme juridique</i>	<i>Nom du réviseur agréé</i>
Association "Sécurité Est Lausannois"	Association de communes	BDO SA
SDIS Ouest-Lavaux	Entente intercommunale	Fidinter SA
STEP - Pully-Paudex-Belmont	Entente intercommunale	BDO SA
Association régionale RAS de l'Est-lausannois-Oron-Lavaux	Association de communes	Etat de Vaud - SAGEFI
Association intercommunale des taxis	Association de communes	Ville de Lausanne
Organisation régionale de Protection civile Lausanne-Est	Entente intercommunale	BDO SA



Etat des investissements à amortir

Préavis No.	No de compte	Désignation	Etat* au 31.12	Voté le	Crédit octroyé	Subsides attendus	(ans)	Situation au 01.01.2019			Solde au 01.01.2019	Mouvements 2019					Totaux au 31.12.2019			Solde au 31.12.2019			
								Dépenses	Subv./Trsft Rmbt./Réserves	Amort. / Prél. s./Réserves		Dépenses	Subventions/ Rembours.	Amortissements obligatoires	Solde avant boucllement	Amortis. capitaux Trsft	Prél./Vers. s./Réserves	Dépenses	Subventions/ Rembours.		Amort. / Prél. s./Réserves		
Patrimoine administratif - Electricité																							
08/06	9144.02	STAP Mouette - réservoir Chatruffe	B	01.06.2006	311'308.30		20	311'308.30		-217'000.00	94'308.30			-15'500.00	78'808.30				311'308.30		-232'500.00	78'808.30	
03/05	9144.02	En Crochet	B	07.04.2005	23'000.00		20	44'154.05		-18'240.00	25'914.05			-2'160.00	23'754.05				44'154.05		-20'400.00	23'754.05	
05/08	9144.02	Rte du Signal - tronçon supérieur	B	29.05.2008	1'485'000.00		20	198'932.20		-89'519.80	109'412.40			-9'946.60	99'465.80				198'932.20		-99'466.40	99'465.80	
08/08	9144.02	Aménagement portail entrée Ouest	B	26.06.2008	587'000.00		20	16'558.10		-8'558.10	8'000.00			-800.00	7'200.00				16'558.10		-9'358.10	7'200.00	
11/09	9144.02	Amén. Sentier cancoires, portail Est, ralentiss. RC77	B	03.09.2009	440'000.00		20	33'550.00		-13'097.30	20'452.70			-1'455.20	18'997.50				33'550.00		-14'552.50	18'997.50	
14/09	9144.02	Bouclage Rueyres - Travers-Bancs	B	08.10.2009	277'830.50		20	49'750.25		-22'387.75	27'362.50			-2'487.50	24'875.00				49'750.25		-24'875.25	24'875.00	
02/10	9144.02	Changement conduite eau potable Burenos	B	18.02.2010	322'500.00		30	46'295.15		-13'887.95	32'407.20			-1'543.20	30'864.00				46'295.15		-15'431.15	30'864.00	
2010	9144.02	Activation travaux extension réseau	B	2010	30'088.25		10	30'088.25		-18'433.75	11'654.50			-1'000.00	10'654.50				30'088.25		-19'433.75	10'654.50	
13/09	9144.02	Amén. routier Louche 3e étape	B		180'360.00		30	156'933.78		-15'693.45	141'240.33			-5'231.15	136'009.18				156'933.78		-20'924.60	136'009.18	
2007		Amortissement extraordinaire								-250'000.00	-250'000.00				-250'000.00						-250'000.00	-250'000.00	
2010	9144.02	Correction valeur réseau pour amortissement sur 40 ans						24'832.60		-14'800.00	10'032.60			-3'700.00	6'332.60				24'832.60		-18'500.00	6'332.60	
2017	9144.02	Transfert frais investissements réseau E.	B				30	90'699.05		-6'046.60	84'652.45			-3'023.30	81'629.15				90'699.05		-9'069.90	81'629.15	
2018	9144.02	Transfert frais investissements réseau E.	B				30	15'316.80		-510.55	14'806.25			-510.55	14'295.70				15'316.80		-1'021.10	14'295.70	
2019	9144.02	Transfert frais investissements réseau E.	B				30				-	45'689.20		-1'522.97	44'166.23				45'689.20		-1'522.97	44'166.23	
3312.02.820	9144.02							1'018'418.53		-688'175.25	330'243.28		45'689.20	-48'880.47	327'052.01				1'064'107.73		-737'055.72	327'052.01	
01/17	9144.820.77	Réhabilitation RC773c	B	16.02.2017	5'600'000.00	1'454'003.00	30	39418			39418.34		732.25		-1'338.35	38'812.24			40'150.59		-1'338.35	38'812.24	
Total (Patrimoine administratif - Electricité)								1'057'836.87		-688'175.25	369'661.62	46'421.45	-50'218.82	365'864.25			1'104'258.32		-738'394.07	365'864.25			
Patrimoine administratif - Eaux																							
08/06	9144.01	STAP Mouette - réservoir Chatruffe	B	01.06.2006	1'024'396.00	171'196.00	20	853'200.00		-585'600.00	267'600.00			-42'600.00	225'000.00				853'200.00		-628'200.00	225'000.00	
06/04	9144.01	Amén. routier Rte Louche 2e étape	B	01.07.2004	11'000.00		10	11'000.00		-21'000.00	-10'000.00			-10'000.00				11'000.00		-21'000.00	-10'000.00		
09/04	9144.01	Mise en séparatif secteur Malavaux	B	01.11.2004	125'000.00		20	125'966.20		-81'900.00	44'066.20			-6'300.00	37'766.20				125'966.20		-88'200.00	37'766.20	
03/05	9144.01	En Crochet	B	07.04.2005	150'000.00		20	46'209.00		-52'500.00	-6'291.00			-6'291.00				46'209.00		-52'500.00	-6'291.00		
05/08	9144.01	Rte du Signal - tronçon supérieur	B	29.05.2008	1'485'000.00		20	458'297.35		-206'234.35	252'063.00			-22'914.85	229'148.15				458'297.35		-229'149.20	229'148.15	
08/08	9144.01	Aménagement portail entrée Ouest	B	26.06.2008	587'000.00		20	74'511.70		-41'211.70	33'300.00			-3'700.00	29'600.00				74'511.70		-44'911.70	29'600.00	
14/09	9144.01	Bouclage Rueyres - Travers-Bancs	B	08.10.2009	277'830.50		30	184'899.05		-61'633.25	123'265.80			-6'163.30	117'102.50				184'899.05		-67'796.55	117'102.50	
01/10	9144.01	Raccordement réservoir de la Métraude	B	18.02.2010	604'000.00		30	516'022.35		-120'444.70	395'577.65			-17'200.00	378'377.65				516'022.35		-137'644.70	378'377.65	
02/10	9144.01	Changement conduite eau potable Burenos	B	18.02.2010	322'500.00		30	101'258.85		-33'752.85	67'506.00			-3'375.30	64'130.70				101'258.85		-37'128.15	64'130.70	
03/10	9144.01	Acquisition volume Eau-service	B	27.05.2010	800'000.00		30	800'000.00		-166'750.00	633'250.00			-16'665.00	616'585.00				800'000.00		-183'415.00	616'585.00	
13/07	9144.01	Amén. eau Champ-Pévy, Léchire Blessoney, Engolla	B	04.10.2007	1'460'000.00		20	244'742.90		-124'885.10	119'857.80			-12'237.05	107'620.75				244'742.90		-137'122.15	107'620.75	
2003	9144.01	Louche 1ère étape	B	2003	46'702.80		10	46'702.80		-49'500.00	-2'797.20			-2'797.20				46'702.80		-49'500.00	-2'797.20		
2006	9144.01	Rempl. conduite Arnier et bouclage	B	2008	347'928.50		30	347'928.50			347'928.50				347'928.50				347'928.50			347'928.50	
13/09	9144.01	Amén. routier Louche 3e étape	B		486'000.00		30	362'790.28		-36'279.00	326'511.28			-12'093.00	314'418.28				362'790.28		-48'372.00	314'418.28	
2002	9144.01	Amortissements extraordinaire 2002								-379'411.60	-379'411.60			-379'411.60							-379'411.60	-379'411.60	
2005	9144.01	Amortissements extraordinaire 2005								-243'060.37	-243'060.37			-243'060.37							-243'060.37	-243'060.37	
2006	9144.01	Amortissements extraordinaire 2006								-74'031.31	-74'031.31			-74'031.31							-74'031.31	-74'031.31	
2015	9144.01	Solde non reconstitué								-56'434.19	-56'434.19			-56'434.19							-56'434.19	-56'434.19	
2015	9144.01	Attribution aux investissements 2016					20	285'491.30	-30'896.00	-42'823.65	211'771.65			-14'274.55	197'497.10				285'491.30	-30'896.00	-57'098.20	197'497.10	
02/01	9144.01	PGEE	B	2001	280'000.00		10+Fds	-4'404.40	175'838.85	-152'980.60	18'453.85			-2'050.40	16'403.45				-4'404.40	175'838.85	-155'031.00	16'403.45	
07/06	9144.01	Rempl. collecteur Arnier et bouclage	B	28.06.1905	420'000.00		20+Fds	347'928.50		-187'350.25	160'578.25			-8'451.50	152'126.75				347'928.50		-195'801.75	152'126.75	
2017		Transfert frais investissements réseau O.	B				30	16'584.15		-1'105.60	15'478.55			-552.80	14'925.75				16'584.15		-1'658.40	14'925.75	
2018		Transfert frais investissements réseau O.	B				30	2'477.55		-82.60	2'394.95			-82.60	2'312.35				2'477.55		-165.20	2'312.35	
2019		Transfert frais investissements réseau O.	B				30				-	71'591.95		-2'386.40	69'205.55				71'591.95		-2'386.40	69'205.55	
3312.02.811	9144.01							4'821'606.08	144'942.85	-2'718'971.12	2'247'577.81	71'591.95	-171'046.75	2'148'123.01				4'893'198.03	144'942.85	-2'890'017.87	2'148'123.01		
05/07	9144.01.01	Modif. gestion alim. eau STAP (811.3312.02)	B		150'000.00		20	135'875.70		-20'381.40	115'494.30			-6'793.80	108'700.50				135'875.70		-27'175.20	108'700.50	
01/17	9144.811.77	Réhabilitation RC773c	B	16.02.2017	5'600'000.00	1'454'003.00	30	467'180.03			467'180.03		7'659.75	-54'844.00	-13'999.85	405'995.93			474'839.78		-54'844.00	-13'999.85	405'995.93
Total (Patrimoine administratif - Eaux)								5'424'661.81	144'942.85	-2'739'352.52	2'830'252.14	79'251.70	-54'844.00	-191'840.40	2'662'819.44			5'503'913.51	90'098.85	-2'931'192.92	2'662'819.44		
Total patrimoine administratif (chapitre 914)								45'169'526.11	1'963'663.65	-16'632'541.16	30'047'625.40	275'410.70	-382'747.83	-996'057.33	28'939'937.72	-295'000.00	-	48'008'255.01	-982'402.38	-17'927'891.71	29'097'960.92		

Etat\*

C = en cours B = à amortir T = totalement amorti



**AVANCES, FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE ANNEE 2019**

N° Compte	Intitulé	Solde au 01.01	Prélèvement	Attribution	Solde au 31.12
-----------	----------	----------------	-------------	-------------	----------------

**Récapitulation**

918	Avances aux financements spéciaux	-14'558.00	45'207.19	5'876.95	-53'888.24
928	Financements spéciaux & fonds de réserves	<u>7'257'017.68</u>	1'089'962.03	2'117'990.61	<u>8'285'046.26</u>
	<b>Montant net figurant au bilan</b>	<u><u>7'242'459.68</u></u>			<u><u>8'231'158.02</u></u>

**Détail**

<b>9180</b>	<b>Avances aux financements spéciaux</b>	<b>-14'558.00</b>	<b>45'207.19</b>	<b>5'876.95</b>	<b>-53'888.24</b>
9180.03	Avances à l'éclairage public	-8'681.05	45'207.19		-53'888.24
9280.09	Fonds de régulation services industriels	-5'876.95		5'876.95	-

<b>9280</b>	<b>Fonds alimentés par recettes affectées :</b>	<b>5'242'782.47</b>	<b>715'710.83</b>	<b>1'574'024.89</b>	<b>6'101'096.53</b>
9280.02	Réserve Constr. et entretien Rés Egout Step	3'220'662.08		1'312'663.41	4'533'325.49
9280.05	Fonds régulation pour épuration	705'510.83	705'510.83		-
9280.08	Fonds réserve service des eaux	808'468.47		230'327.43	1'038'795.90
9280.09	Fonds de régulation services industriels actif			10'893.29	10'893.29
9280.10	Fds réserves ABRI PCI Collège 3ème étape	150'000.00			150'000.00
9280.11	Fonds de réserve Compens places parc	152'250.00			152'250.00
9280.14	Fonds régulation déchets	108'752.88			108'752.88
9280.15	Fonds réserves énergies renouvelables	97'138.21	10'200.00	20'140.76	107'078.97

<b>9281</b>	<b>Fonds de renouvellement &amp; de rénovation :</b>	<b>347'481.31</b>	<b>13'389.00</b>	<b>39'651.12</b>	<b>373'743.43</b>
9281.02	Fonds de renouvellement véhicules-machines	3'632.11			3'632.11
9281.03	Fonds de rénovation Maison Pasche	116'698.65		39'651.12	156'349.77
9281.05	Fonds de rénovation Belhorizon	14'000.00			14'000.00
9281.07	Fonds rénovation Grande Salle	2'805.30			2'805.30
9281.11	Fonds de rénovation bâtiment Feu-Voirie	5'648.80			5'648.80
9281.12	Fonds de rénovation de l'église	21'130.25			21'130.25
9281.13	Fonde de renouvellement véhicules S.I.	55'500.00			55'500.00
9281.14	Fonds de renouvellement informatique	6'269.80			6'269.80
9281.15	Fonds de réserve refuge des bas-monts	81'731.35	13'389.00		68'342.35
9281.16	Fonds de réserve cuisine Pci	8'980.00			8'980.00
9281.17	Fonds de rénovation bâtiment adminsitratif	27'350.45			27'350.45
9281.24	Fonds de réserve sté Jeunes	3'734.60			3'734.60

<b>9282</b>	<b>Fonds de réserves</b>	<b>1'666'753.90</b>	<b>360'862.20</b>	<b>504'314.60</b>	<b>1'810'206.30</b>
9282.02	Fds de réserve zone utilité Bas-Monts	100'000.00			100'000.00
9282.04	Réserve pour achats de terrains	179'146.00			179'146.00
9282.14	Fonds de réserve pour débiteurs douteux	400'000.00	87'000.00		313'000.00
9282.15	Fonds de réserve Espace Cancoires	137'108.90			137'108.90
9282.18	Fonds de régulation Péréquation	850'499.00	251'539.00	157'850.00	756'810.00